

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE

COOPERATION CAMEROUN - BANQUE
MONDIALE

PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME
DE L'EDUCATION AU CAMEROUN

COMITE DE PILOTAGE

UNITE DE COORDINATION ET DE GESTION



P 172885-PAREC
Crédit IDA N° 62160-CM & IDA 67930-CM
Don IDA N° D2910-CM
Don GPE TF B4072

REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE - WORK - FATHERLAND

CAMEROON - WORLD BANK COOPERATION

CAMEROON EDUCATION REFORM
SUPPORT PROJECT

STEERING COMMITTEE

COORDINATION AND MANAGEMENT UNIT

PASSATION DES MARCHÉS DE FOURNITURES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES NON INTELLECTUELLES

DEMANDE DE COTATIONS

N°008/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/07-2026 DU 27/07/2026

RELATIVE À LA PRODUCTION DES AGENDAS 2027 DU PROGRAMME D'APPUI
À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)

FINANCEMENT : Crédit IDA n° 62160 – CM et Don IDA n° D2910 - CM
Crédit IDA n° 67930-CM et Don GPE n° TF B4072

JUILLET 2026

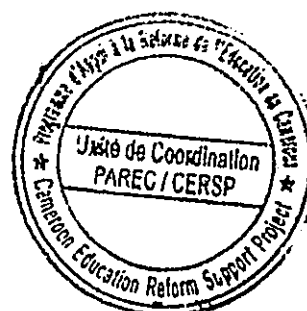


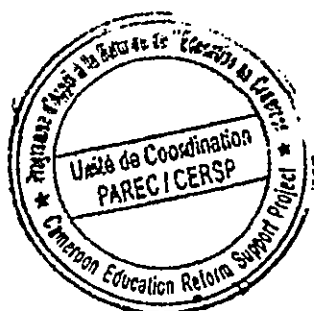
Table des Matières

Section I – Instructions aux Soumissionnaires

A. Introduction.....	3
1. Dispositions générales.....	3
B. Le Dossier de Demande de Cotations.....	3
2. Contenu du Dossier.....	3
C. Préparation des cotations.....	3
3. Langue de l'offre	3
4. Documents constitutifs de l'offre	3
5. Cotation.....	3
6. Monnaies de l'offre.....	4
7. Délai de validité des cotations	4
D. Dépôt des cotations	4
8. Cachetage et marquage des offres	4
9. Date et heure limite de dépôt des offres.....	5
E. Ouverture des plis et évaluation des offres.....	5
10. Ouverture des plis.....	5
11. Evaluation et Comparaison des offres	7
F. Attribution de la Lettre de Marché.....	5
12. Attribution de la Lettre de marché	5
13. Notification de l'attribution de la Lettre de marché	6
14. Signature de la lettre de marché	5
15. Corruption et manœuvres frauduleuses	5

Section II – Avis de Demande de Cotations.....9

Section III – Modèles d'annexes.....	10
1. Lettre de cotation.....	10
2. Bordereau Descriptif et Quantitatif.....	11
3. Description technique des fournitures.....	13
4. Lettre de marché.....	17



Section 1 - Instructions aux Soumissionnaires¹

A. Introduction

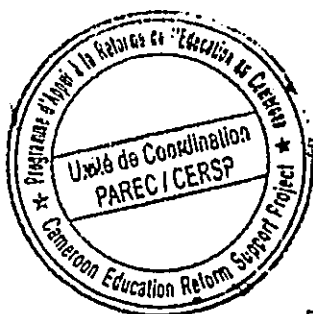
1. Dispositions générales 1.1 Le terme "jour" désigne un jour calendaire.

B. Le Dossier de Demande de Cotations

2. Contenu du Dossier 2.1 Le Dossier de Demande de Cotations décrit les prestations faisant l'objet du marché, fixe les procédures de la consultation et stipule les conditions du marché. Le dossier comprend les documents énumérés ci-après :
- (a) L'Avis de Demande de Cotations (DC) ;
 - (b) Le Modèle de lettre de cotations ;
 - (c) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif (BDQ) ;
 - (d) La Description technique des prestations ;
 - (e) Le Modèle de lettre de marché.
- 2.2 Le prestataire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans la Demande de Cotations.

C. Préparation des cotations

3. Langue de l'offre 3.1 La cotation ainsi que toute correspondance la constituant, seront rédigées en français.
4. Documents constitutifs de l'offre 4.1 La cotation présentée par le fournisseur comprendra les documents suivants :
- (a) La lettre de cotation remplie, datée et signée ;
 - (b) Le Bordereau Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
 - (c) Le projet de lettre de marché, rempli, daté et signé ;
 - (d) Les pièces administratives listées au point 5.4 ;
 - (e) Les références du fournisseur pour des prestations similaires (joindre la copie de la première page et de la page de signature du marché enregistré ainsi que le PV de réception). Le fournisseur donnera dans son offre une liste de contacts que le client se réserve le droit de rencontrer, pour établir la véracité des renseignements fournis.
5. Cotations 5.1 Le Fournisseur précisera dans la lettre de cotations le lieu de livraison et la nature des prix :
- a. Hors Taxes (HT, Hors TVA) ;
- Et
- b. Toutes Taxes Comprises (TTC), TVA comprise.
- 5.2 Le Fournisseur complètera le Bordereau Descriptif et Quantitatif fourni dans la Demande de Cotations en indiquant pour chaque article, dans la ligne qui lui est réservée, les caractéristiques, les prix unitaires, le prix total et les délais des fournitures qu'il se propose de livrer, à la demande de l'Acheteur, en exécution de la présente Lettre de marché.
- 5.3 Le Fournisseur remplira et signera le projet de lettre de marché



¹ Les Instructions aux soumissionnaires ne font pas partie du marché et ne sont plus applicables une fois le marché signé.



5.4 Autres : le fournisseur produira également un dossier administratif composé des pièces originales ou copies certifiées conformes par les services émetteurs et comprenant, les éléments suivants en cours de validité datant de moins de trois (03) mois : (i) - l'attestation de non faillite; (ii) - l'attestation de conformité fiscale timbrée; (iii) - le certificat de non exclusion des marchés délivré par l'ARMP; (iv) - le registre de commerce; (v) - l'attestation d'immatriculation timbrée; (vi) - l'attestation de conformité sociale délivrée par la CNPS; (vii) - l'attestation de domiciliation bancaire. (viii) la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois (03) dernières années (2023-2025).

6. Monnaies de 6.1 Les prix seront libellés en Francs CFA.
7. Délai de validité de l'offre 7.1 Les cotations seront valables pendant une période de soixante (60) jours des cotations suivant l'ouverture des plis.

D. Dépôt des cotations

8. Cachetage et 8.1 Les soumissionnaires présenteront leurs offres administratives, techniques et financière dans un même fichier dont la taille maximale n'excèdera pas 15 Mo.

Les formats acceptés sont les suivants :

- ♦ Format PDF pour les documents textuels ;
- ♦ JPEG pour les images.

« Les soumissionnaires veilleront à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre sur la plateforme COLEPS disponible à l'adresse <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publicontract.cm>.

Par ailleurs, ils soumettront une clé USB placée dans une enveloppe scellée. Cette clé constitue une sauvegarde et comprend le fichier ci-dessus, non compressé. La copie de sauvegarde devra être déposée au plus tard le 28 Août 2026 à 13 heures 00, heure locale à l'adresse suivante :

Unité de Coordination et de Gestion du Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun (PAREC), Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, B.P. / PO BOX : 35 450 Yaoundé - Cameroun, tel : (+ 237) 677 61 67 60 / 699 07 61 78

Renseignements à ajouter sur l'enveloppe extérieure contenant les copies de sauvegarde :

* DEMANDE DE COTATIONS N°08/DC/PAREC/UCCG/CSPM/SPM/07-2026 DU 27/07/2026 RELATIVE À LA PRODUCTION DES AGENDAS 2027 DU PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) *

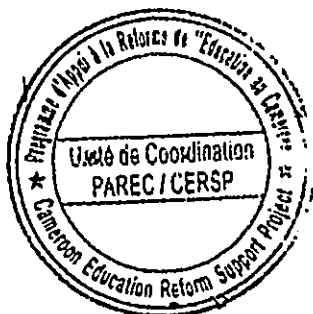
(COPIE DE SAUVEGARDE) *

9. Date et heure limite de dépôt des offres 9.1 Les cotations doivent être soumises par voie électronique sur la plateforme COLEPS disponible à l'adresse <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm> au plus tard le 28 Août 2026 à 13 heures 00, heure locale.

E. Ouverture des plis et évaluation des offres

10. Ouverture des plis par l'Acheteur 10.1 L'ouverture des plis s'effectuera en ligne par l'Acheteur, le 28 Août 2026 à 14 heures 00, heure locale, dans la salle de réunion de l'UCG du PAREC.
10.2 L'Acheteur préparera le procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

11. Évaluation et Comparaison des offres 11.1 L'Acheteur procédera à l'évaluation et à la comparaison des cotations en procédant dans l'ordre suivant :
- L'examen de la composition de l'offre suivant le point 4.1 ci-dessus ;
 - L'examen de la conformité des cotations du point de vue des délais et spécifications techniques
 - La vérification des opérations arithmétiques en se référant le cas échéant aux prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
 - L'élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations ;
 - La vérification a posteriori suivant les critères de qualification et de véracité des références données par le fournisseur :



Avoir réalisé au moins un (01) marché similaire (production des agendas) d'un montant d'au moins cinq millions (5 000 000) de FCFA au cours des trois (03) dernières années (2023-2025). Joindre la copie du contrat enregistré (première page et page de signature du marché) et le procès-verbal de réception correspondant.

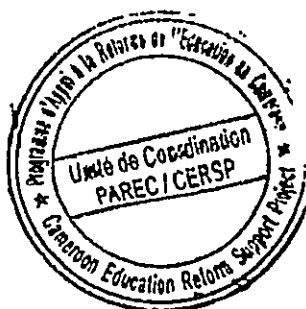
NB :

-Le certificat de non exclusion des marchés délivré par l'ARMP est une pièce obligatoire à la conformité de l'offre dont l'absence entrainera l'élimination du soumissionnaire après le délai de 48h suivant l'ouverture des plis

F. Attribution de la Lettre de marché

12. Attribution de la Lettre de marché 12.1 L'Acheteur attribuera le marché au Fournisseur, dont il aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de Cotations, et qu'elle est la cotation la moins disante. L'attribution ne sera définitive qu'après vérification des informations (références) données ci-dessus et après une séance de préparation du Contrat pour s'assurer que le fournisseur a une parfaite connaissance de la consistance des prestations.

13. Notification de l'attribution de la Lettre de marché 13.1 L'Acheteur notifiera par correspondance le Fournisseur de l'attribution de la lettre de marché. La signature de la lettre de marché par le Fournisseur et l'Acheteur constituera le marché. Cette lettre de marché sera notifiée par Ordre de Service de Démarrage des prestations, invitant le Fournisseur à exécuter les prestations dans les conditions de la lettre de Demande de cotations.
14. Signature de la Lettre de Marché 14.1 Dans les trente (30) jours suivant la date de réception de la cotation, l'Acheteur signera, datera et renverra la Lettre de Marché au Fournisseur.
15. Corruption et manœuvres frauduleuses 15.1 Le personnel du Client et les Fournisseurs doivent observer en tout temps les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :
- (i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché, et
 - (ii) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché de manière préjudiciable au pays Bénéficiaire. "Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver le Bénéficiaire des avantages de cette dernière.
 - (iii) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même fournisseur sous des noms des sociétés différentes et/ou sur des numéros d'enregistrement différents.



SECTION II : AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N°008/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/07-2026 DU 27 JUILLET 2026 RELATIVE A LA PRODUCTION DES AGENDAS 2027 DU PROGRAMME D'APPLI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC)

1. Objet

L'Etat du Cameroun a reçu un fonds de l'Association Internationale pour le Développement afin de financer le Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC) et a l'intention d'en utiliser une partie des fonds dudit crédit pour effectuer les paiements au titre de la Demande de Cotations relative à la production des agendas 2027 du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC).

Le Coordonnateur Général du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC) invite par la présente Demande de Cotations les Fournisseurs intéressés à présenter leurs offres. Le Bordereau Descriptif et Quantitatif est contenu dans ce dossier de Demande de Cotations.

2. Financement

Le financement relatif à ce marché est assuré à 100% par :

- Crédit IDA N° 62160 – CM et Don IDA n° D2910 - CM
- Crédit IDA N° 67930-CM et Don GPE n° TF B4072

3. Validité des Cotations

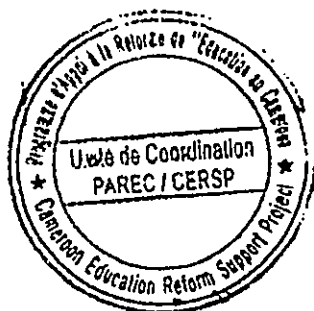
Les Cotations seront valables pour une période de soixante (60) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

4. Consultation et Retrait de la Demande de Cotations :

La Demande de Cotations peut être consultée et retirée gratuitement à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada, B.P. : 35 450, Yaoundé-CAMEROUN, tél : (237) 696 05 01 02 / 674 60 04 95.

5. Remise des Cotations

Les cotations seront soumises en ligne sur la plateforme COLEPS disponible à l'adresse <http://www.marchespublics.cm> ou <http://www.publiccontracts.cm> au plus tard le 28 Août 2026 à 13 heures 00, heure locale. Par ailleurs, les soumissionnaires soumettront une clé USB placée dans une enveloppe scellée. Cette clé constitue une sauvegarde et comprend le fichier ci-dessus, non compressé. La copie de sauvegarde devra être déposée au plus tard le 28 Août 2026 à 13 heures 00, heure locale à l'adresse suivante :



Unité de Coordination et de Gestion du Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun (PAREC), Rue Ambassade de Chine, Face Haut-Commissariat du Canada,
B.P. / PO BOX : 35 450 Yaoundé – Cameroun, tel : (+ 237) 696 05 01 02 / 674 60 04 95.
Renseignements à ajouter sur l'enveloppe extérieure contenant les copies de sauvegarde :

« DEMANDE DE COTATIONS N°008/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/07-2026 DU 27 JUILLET 2026 RELATIVE À LA PRODUCTION DES AGENDAS 2027 DU PROGRAMME D'APPUI À LA RÉFORME DE L'ÉDUCATION AU CAMEROUN (PAREC) »

COPIE DE SAUVEGARDE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT DES OFFRES ».

Les soumissionnaires présenteront leurs offres administrative, technique et financière dans un même fichier dont la taille maximale n'excédera pas 15 Mo.

Les formats acceptés sont les suivants : PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.

Le soumissionnaire veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

6. Ouverture des plis

L'ouverture des plis s'effectuera en ligne par l'Acheteur, le 28 Août 2026 à 14 heures 00, heure locale, dans la salle de réunion de l'UCG du PAREC

7. Attribution

La Lettre de Marché sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre conforme pour l'essentiel aux prescriptions de la Demande de Cotations, évaluée la moins disante et possédant la qualification requise.

8. Lieu et délai de livraison

Les fournitures sont à livrer à l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, dans un délai de trente (30) jours suivant la date de notification de l'Ordre de Service de Démarrage des prestations.

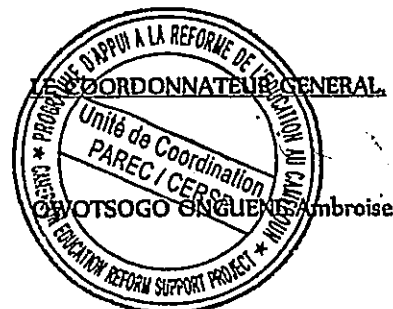
9. Renseignements

Les soumissionnaires intéressés et désirant obtenir des informations complémentaires peuvent se rapprocher de l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC, située à Bastos, Rue Ambassade de Chine, face Haut-Commissariat du Canada, B.P. : 35 450, Yaoundé, tél : (+237) 696 05 01 02/674 60 04 95.

Fait à Yaoundé le 27 juillet 2026

Ampliations

- ARMP
- CHRONO
- ARCHIVES



Section III – Annexes

1. Lettre de Cotations

Date : _____

Demande de Cotations N°008/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/07-2026 du 27/07/2026

A: *[nom et adresse de l'Acheteur]*

Monsieur,

Après avoir examiné la Demande de Cotations N°008/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/07-2026 nous, soussignés, proposons de produire et de livrer les agendas 2027 du Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun (PAREC), pour la somme de _____ (en chiffres et en lettres) Hors TVA (HT) et de _____ (en chiffres et en lettres) Toutes Taxes Comprises (TTC) ou autres montants énumérés au Bordereau Descriptif et Quantitatif ci-joint et qui fait partie de la présente cotation.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures dans un délai de _____, selon les dispositions précisées dans le Bordereau Descriptif et Quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de 60 jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'avis de Demande de Cotations.

Jusqu'à ce qu'un marché en bonne et due forme soit préparé et signé, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution du marché, constituera un marché nous obligeant réciproquement.

Le _____

[Titre]

[Signature]

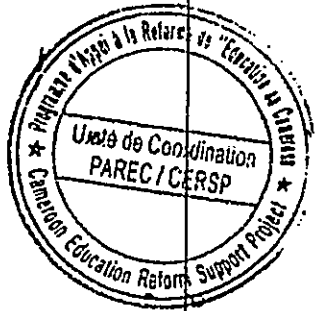
[Nom du Fournisseur]

1 - Bordereau Descriptif et Quantitatif (à remplir par le Fournisseur)

N°	DÉSIGNATION	CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES MINIMALES DES ARTICLES (MARQUE, MODÈLE...)	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE		PRIX TOTAL	Délai proposé	Lieu LIVRAISON
				En Chiffres	En Lettres			
01	AGENDA VIP CUIR 2027		100					
02	AGENDA SIMILI CUIR 2027		200					



2. Description technique minimale des Fournitures

N°	DESIGNATIONS	SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES MINIMALES DES ARTICLES	QUANTITÉ	LIVRAISON	
				Délai	Lieu
01	AGENDA VIP CUIR 2027	- Format : 19 x24 cm fermé, 38x24 cm ouvert, 138 pages - Reliure : Cousue, collée + tranche file. - Papier : 90g à 120g sans acide. Ivory/ivoire = haut de gamme, pas de transparence - Couverture rigide : 2-3mm vrai cuir - Marquage : Millésime 2027 creusé et du logo du PAREC sur dôme - Coin arondis - Dorure argentée - Couleurs : Noir, marine, bordeaux, bleu marine - Plannings : Journalier, hebdo face à face, mensuel, chaque semaine - Pages utiles : Annuaire, fêtes, fuseaux horaires, conversion devises, carte du Cameroun / Monde ; jours fériés au Cameroun et fêtes officielles - Extras : Ruban marque-page, stylo intégré, signet cuir - Papier quadrillé/ligné/pointillé selon usage : dirigeants = ligné, créatifs = pointillé - Logo du PAREC en filigrane dans chaque page 10 pages personnalisées en quadri sur papier CB 2F 170g, (informations fournies par le maître d'ouvrage)	100	30 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations	UCG du PAREC / YAOUNDE
02	AGENDA SIMILI CUIR 2027	- Format : 25x17 cm fermé ; 138 pages - Corps de l'agenda 128 pages, ivoire blanc ; - Reliure option classeur-sans perforateur ; - Couverture rigide amovible en cuir recyclé, marquage du millésime 2027 creusé ; - Impression monochrome : papier recyclé 125 gr avec logo du PAREC ; - Logo du PAREC en filigrane dans chaque page - Jours fériés au Cameroun et fêtes officielles ; 10 pages personnalisées en quadri sur papier 170g, (informations fournies par le maître d'ouvrage)	200		

4 - Lettre de marché

Aux termes de la demande de Cotations N°008/DC/PAREC/UCG/CSPM/SPM/07-2026, la présente Lettre de Marché a été contractualisée entre l'Unité de Coordination et de Gestion du PAREC ci-après désignée « l'Acheteur », représentée par son Coordonnateur Général Monsieur OWOTSOGO ONGUENE Ambroise d'une part

Et _____, représentée par son Directeur Général _____ ci-après désigné « le Fournisseur » d'autre part :

ATTENDU que l'Acheteur désire que les prestations soient assurées par le Fournisseur, c'est-à-dire, la livraison des agendas 2027 du Programme d'Appui à la Réforme de l'Éducation au Cameroun (PAREC) et a accepté son offre pour la prestation de ces services pour un montant de _____ (en chiffres et en lettres) Hors TVA (HT) et de _____ (en chiffres et en lettres) Toutes Taxes Comprises (TTC), ci-après désigné comme le « Prix de la Lettre de marché ».

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante de la Lettre de marché :
 - ✦ L'offre du soumissionnaire
 - ✦ Le Bordereau Descriptif et Quantitatif de la présente Lettre de Marché.
2. En contrepartie des règlements à effectuer par l'Acheteur, comme indiqué ci-après, le Fournisseur convient d'exécuter les prestations, de rendre les services et de remédier aux défauts et insuffisances de ces prestations et services conformément, à tous égards aux stipulations de la présente Lettre de marché.
3. L'Acheteur convient de son côté de payer au Fournisseur, au titre des prestations et services, le prix de la Lettre de marché ou tout autre montant dû au titre de cette Lettre de marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après :
 - Les montants Toutes Taxes Comprises, seront versés au Prestataire et à l'administration fiscale sur présentation d'une facture conforme portant le montant du marché, après réception dudit marché enregistré.
 - Les règlements seront effectués par virement bancaire dans le cadre du crédit IDA n° 62160 – CM, au compte (Banque) _____ du prestataire ci-après indiqué :

CODE BANQUE	CODE GUICHET	N° DE COMPTE	CLE RIB	CODE SWIFT	INTITULE DU COMPTE

4. Pénalités de retard :

Si le Fournisseur manque à livrer l'une quelconque ou l'ensemble des fournitures, prévues dans le ou les délai(s) spécifié(s) dans le marché, l'Acheteur, sans préjudice des autres recours qu'il détient au titre du marché, pourra déduire du prix du marché, à titre de pénalités, une somme équivalente au pourcentage précisé ci-dessous du prix, livraison faite, des fournitures en retard, pour chaque semaine de retard, jusqu'à un montant maximum de 10% du prix desdites fournitures. Une fois ce maximum atteint, l'Acheteur pourra envisager la résiliation du marché.

Le taux applicable : 1/2000^{ème} du prix total du marché par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel. 1/1000^{ème} du prix total du marché par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

5. Intérêts Moratoires

Le montant des intérêts moratoires est calculé par application de la formule suivante :

$I = M \times (n/360) \times i$ dans laquelle :

M = montant HTVA des sommes dues au titulaire ;

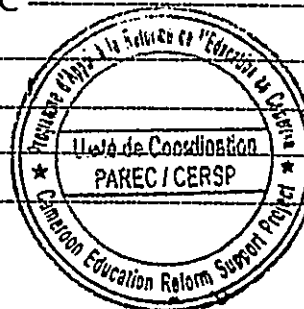
n = nombre de jours calendaires de retard, évalué suivant les modalités fixées au paragraphe précédent ;

i = taux des intérêts moratoires est, pour les paiements en FCFA, le taux d'intervention sur les appels d'offres de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), majoré d'un (1) point ; ou, pour les paiements à effectuer en une monnaie autre que le franc CFA, le taux d'escompte pratiqué par la Banque d'émission de cette monnaie, majorée de 0,5 point.

6. Commission de réception

La commission de réception est composée des membres ci-après et devra se prononcer sur la réception des fournitures.

- | | | |
|---|-------|---------------|
| ▪ Le Maître d'Ouvrage Délégué ou son représentant | _____ | Président ; |
| ▪ Le Responsable en Communication du PAREC | _____ | Rapporteur ; |
| ▪ Le Comptable Matières du PAREC | _____ | Membre ; |
| ▪ Le Spécialiste en Passation des Marchés | _____ | Membre ; |
| ▪ Le Représentant du MINMAP | _____ | Observateur ; |
| ▪ Le Cocontractant ou son représentant | _____ | Membre. |



7. Différends et litiges

L'Acheteur et le Fournisseur feront tous les efforts possibles pour régler à l'amiable les différends ou litiges survenant entre eux au titre de la présente lettre de marché.

Si trente (30) jours après le commencement de ces négociations informelles, l'Acheteur et le Fournisseur ont été incapables de régler le litige à l'amiable, chacune des parties peut demander le règlement du litige soit par conciliation offerte par un tiers, soit par saisine du tribunal compétent au Cameroun.

La Lettre de marché sera exécutée conformément à la réglementation en vigueur au Cameroun.

8. Résiliation du contrat

La présente lettre de marché sera résiliée dans les conditions et formes prévues dans les directives de la Banque Mondiale et aux dispositions de l'article 182 du Code des Marchés Publics en vigueur.

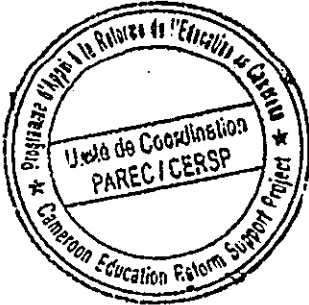
9. Timbre et enregistrement

Sept (07) exemplaires originaux de la présente Lettre de Marché sont à timbrer et à enregistrer par les soins et au frais du Fournisseur, conformément à la réglementation en vigueur.

10. Validité et entrée en vigueur de la lettre de Marché

La présente Lettre de Marché ne sera valide qu'après sa signature par l'Acheteur et n'entrera en vigueur qu'à sa notification au Fournisseur.

LES PARTIES à la présente lettre de marché l'ont signé en conformité avec les lois en vigueur au Cameroun les jours, mois et années ci-dessous mentionnés.

LUE ET ACCEPTEE PAR LE FOURNISSEUR Yaoundé, le _____
LE COORDONNATEUR GENERAL DU PAREC  Yaoundé, le _____
ENREGISTREMENT Yaoundé, le _____

Demande de Cotations N°008/DC/PAREC/UCCG/CSPM/SPM/07-2026 du 27/07/2026
 Date et heure limite de remise des cotations : 28 Août 2026 à 13 heures
 Date et heure limite d'ouverture des plis : 28 Août 2026 à 14 heures
 Lieu d'ouverture : UCCG / PAREC Yaoundé

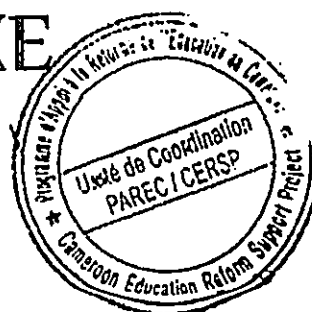
5 – Tableau de comparaison des cotations

N°	Nom des soumissionnaires	Nationalité	Conformité de la soumission		Exécution	Prix Total HT	Remarques
			Oui	non	délai	lieu	
1.							
2.							
3.							
4.							
5.							
6.							

MEMBRES DE LA COMMISSION :



ANNEXE



REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

PRESIDENCE DE LA
REPUBLIQUE

MINISTERE DES MARCHES
PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

PRESIDENCY OF THE
REPUBLIC

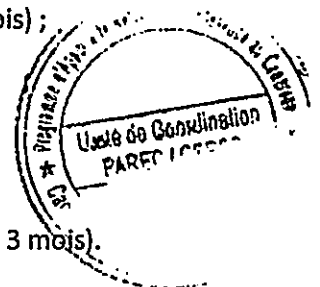
MINISTRY OF PUBLIC
CONTRACTS

LA PROCEDURE DE SOUMISSION EN LIGNE

Pour soumissionner en ligne, le prestataire doit suivre les quatre étapes ci-après :

Étape 1 : Enregistrement de l'Entreprise dans la plateforme COLEPS

- Se connecter à COLEPS à partir de l'adresse <https://www.marchespublics.cm> ou <https://www.publicscontratcs.cm> ;
- Aller dans l'onglet « *Enregistrement des soumissionnaires* » et renseigner minutieusement le formulaire de demande ;
- Imprimer le formulaire de demande renseigné et généré par le système ;
- Faire signer le formulaire de demande par le Chef de Structure et y apposer le cachet de l'entreprise ;
- Déposer le formulaire dûment renseigné et formalisé au MINMAP accompagné des pièces suivantes :
 - i) Photocopie d'une Attestation de Non Faillite (datant de moins de 3 mois) ;
 - ii) Photocopie du Registre de Commerce ;
 - iii) Photocopie de la Domiciliation Bancaire ;
 - iv) Photocopie de la CNI du chef de structure
 - v) Photocopie de l'Attestation de Conformité Fiscale (datant de moins de 3 mois).



Étape 2 : Acquisition du Certificat Électronique

- Retirer le formulaire de Demande de Certificat disponible au MINMAP ou le télécharger sur le site de l'ANTIC à l'adresse <http://www.camgovca.cm> dans la rubrique « *Demande de Certificats (Entreprise)* » ;

- Remplir le formulaire et le déposer au MINMAP accompagné des pièces suivantes :

- Quittance de paiement des frais d'acquisition de Certificat Électronique d'un montant de 100.000 FCFA à payer en ligne à partir de la plateforme de dématérialisation et de recouvrement des recettes Non Fiscales accessible à l'adresse www.services-publics.cm;
- Une Photocopie de la CNI du demandeur du certificat ;
- Entête légalisée de la structure.

- S'enrôler auprès de l'opérateur MINMAP et récupérer le récépissé de demande de Certificat ;

- Se connecter à l'adresse <http://www.camgovca.cm/fr/operations-certificats.html> et télécharger dans un support amovible (vierge) le Certificat Électronique à partir des informations (Numéro de référence et Code d'autorisation) contenues dans le récépissé

(Bien conserver le mot de passe pour les connexions à COLEPS).

Étape 3 : Enregistrement du Certificat Électronique dans COLEPS

- Se connecter à COLEPS à partir de l'adresse <https://www.marchespublics.cm> ou <https://www.publicscontratcs.cm> ;
- Aller dans l'onglet « *Enregistrement des soumissionnaires* », puis la rubrique

« *Enregistrement nouveau / Certificat supplémentaire* » ; identifier l'entreprise à partir du numéro de Registre de Commerce, puis ajouter le Certificat après avoir minutieusement renseigné le formulaire.

Étape 4 : Soumission en ligne

- Se connecter à la plateforme avec son certificat ;
- Identifier l'appel d'offre et cliquer sur son numéro pour afficher les détails ;
- Cliquer ensuite sur le bouton soumissionner et renseigner le formulaire qui apparaît en chargeant les offres (administrative, technique et financière) aux emplacements correspondants. Bien vouloir respecter la taille des fichiers (5 Mo pour l'offre administrative, 15 Mo pour l'offre technique et 5 Mo pour l'offre financière). Des logiciels de compressions peuvent être utilisés ;
- Cliquer sur le bouton envoyer pour terminer la procédure.

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 677 20 22 03 / 658 91 02 55 / 674 31 74 00 / 691 28 64 39 / 675 06 55 87 / 222 23 56 69 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

NB : le Certificat électronique a une durée de validité d'un (01) an

